

La formation du chef d'entreprise, du conjoint et salarié

La CMA de l'Ariège met en œuvre des formations pour rendre les entreprises plus performantes

► Objectif

Etre à l'écoute des artisans et leur proposer un programme de formation répondant aux besoins présents et à venir des entreprises artisanales.

► Bénéficiaires

Chefs d'entreprises artisanales, conjoints collaborateurs, salariés.

► Prestation

La CMA met en œuvre un programme de formation à travers des stages de courtes durées, portant sur :

- le pilotage de l'entreprise et la gestion du personnel,
- la gestion comptabilité, les techniques de vente, le commercial et la communication,
- la bureautique (Excel, Word et PowerPoint) et l'organisation administrative,
- les nouvelles technologies de la communication, Internet et multimédia,
- l'actualité juridique et réglementaire,

► Modalités

Un catalogue de formation est adressé à toutes les entreprises.

- les formations se déroulent par petits groupes (effectif de 6 à 12 personnes),
- stages de courtes durées (entre 1 et 4 jours), stages de langues en soirées

► Références

Stages agréés par le Conseil de la Formation des Métiers de Midi Pyrénées et par le Conseil Régional de Midi Pyrénées

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Tél. : 05.34.09.88.04

s.pujal-honorat@cm-ariège.fr

f.martin-pons@cm-ariège.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Ariège

Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation